

TEST D'ACCÈS AU DALF – CO. SESSION DE JANVIER 2004

ÉPREUVE ÉCRITE 1 : COMPRÉHENSION ÉCRITE

☛ *Lisez attentivement le document ci-dessous, puis répondez aux questions :*

Sécurité routière : les Français amorcent un virage

Systématisation des sanctions, aggravation des peines, permis probatoire pour les conducteurs débutants... Telles sont les principales mesures adoptées pour réduire le nombre d'accidents sur les routes françaises. Peu à peu, les comportements semblent plus responsables. De juin 2002 à juin 2003, le nombre de décès dans les accidents de la route a baissé de 18,1 %, soit 1 405 vies sauvées.

Par Florence Raynal, journaliste

"L'insécurité routière qui frappe si durement les Français est indigne d'un grand pays moderne", affirmait, en septembre 2002, à la veille des premiers états généraux de la sécurité routière, le président de la République, Jacques Chirac. Malgré une baisse quasi constante du nombre de tués sur les routes françaises lors des deux dernières décennies (16 617 personnes y ont trouvé la mort en 1972 contre 7 242 en 2002), l'Hexagone traîne, en effet, dans le peloton de queue des pays européens. Au rang des accusés : la vitesse, qui intervient dans 50 % des accidents mortels ou graves, et l'alcool, impliqué dans plus d'un accident mortel sur trois. Le non-port de la ceinture serait, quant à lui, responsable de 10 % des décès.

Refusant de continuer sur cette lancée, le chef de l'Etat a affiché, le 14 juillet 2002, sa volonté de faire de la lutte contre la violence routière un "chantier national pour le quinquennat". S'ensuivit dès l'automne un volant de mesures, dont les effets, combinés à une mobilisation générale, ont déjà commencé à se faire sentir. Ainsi, le nombre de morts sur la route a baissé de 6,2 % en 2002 par rapport à 2001 et celui des accidents corporels, de 9,7 %. En outre, les progrès, très nets au dernier trimestre 2002, se sont poursuivis bien au-delà. A tel point d'ailleurs que la Sécurité routière, qui dépend du ministère de l'Équipement et des Transports, a affirmé que, si la tendance persistait, le bilan de 2003 pourrait approcher le seuil jamais atteint de 5 500 morts.

Priorité à la répression

Entérinées à l'occasion du Comité interministériel de la sécurité routière du 18 décembre 2002, puis intégrées à un texte de loi de lutte contre la violence routière, diverses mesures doivent être mises en place tout au long de 2003. Parmi celles-ci : l'aggravation des peines pour homicides et blessures involontaires,

ainsi que l'automatisation des contrôles et sanctions. La mise en service de nouveaux radars doit ainsi permettre de relever des infractions sans intervention humaine, puis d'envoyer sans délai l'amende au propriétaire du véhicule, qui ne pourra faire appel qu'après versement de la somme.

Autre mesure adoptée : la création d'un permis probatoire pour les débutants et, par conséquent, pour les jeunes. A titre indicatif, les quinze-vingt-quatre ans représentent 26,9 % du nombre de morts sur les routes alors qu'ils ne constituent que 13 % de la population. Parallèlement, le nombre de contrôles, notamment d'alcoolémie et de vitesse, a augmenté ; un décret a été pris afin d'aggraver les sanctions pour non-usage de la ceinture de sécurité ou du casque, et l'emploi du téléphone portable au volant est désormais réprimé. Enfin, d'ici à 2004, une visite médicale annuelle pourrait être imposée aux conducteurs âgés de plus de soixante-quinze ans.

Globalement, les mesures ont été bien accueillies par les représentants des usagers de la route et par les associations, notamment de victimes, telle la Ligue contre la violence routière. La Prévention routière, qui compte 250 000 adhérents, se réjouit également, mais attend désormais que "le volet prévention soit développé". Et notamment que soit élaborée une véritable éducation routière tout au long de la scolarité en partenariat avec l'Éducation nationale.

"Capitaine de soirée", en route !

Avec le soutien de la Commission européenne, la Prévention routière et la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances ont reconduit, en 2003, leur opération "Capitaine de soirée". Son objectif : inciter les jeunes, lorsqu'ils sortent, à désigner parmi eux un conducteur qui restera sobre et qui sera chargé de ramener ses camarades à bon port. En 2002, 25 000 capitaines ont été volontaires, contre 17 500 en 2001.

4) Quelles sont, parmi ces mesures, celles qui concernent plus particulièrement les jeunes et les personnes âgées ? *4 points*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5) Comment les Français réagissent-ils ? Développez votre réponse. *4 points*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) Qu'est-ce qu'un « capitaine de soirée » ? *2 points*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TEST D'ACCÈS AU DALF – C.O.
ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION ÉCRITE - CORRIGÉ

SESSION DE JANVIER 2004

- 1. Quelles sont les deux principales causes d'accidents mortels en France ?** *2 points*

C'est en premier lieu la vitesse qui est responsable de la moitié des accidents mortels et, en second lieu, l'alcool qui est à l'origine d'un tiers de ces mêmes accidents.

- 2. Comment comprenez-vous la phrase :** *2 points*
« ..., l'Hexagone traîne, en effet, dans le peloton de queue des pays européens »

En matière de sécurité routière, la France figure parmi les pays européens qui obtiennent les moins bons résultats.

- 3. Présentez, en reformulant, les principales mesures qui ont été adoptées.** *6 points*

A partir de 2003, la justice est devenue plus sévère à l'égard des personnes condamnées à la suite d'un accident grave. Les contrôles de la vitesse au moyen de radars ont été automatisés et augmentés. Le degré d'alcoolémie des conducteurs est de plus en plus surveillé. Le non-port du casque ou de la ceinture de sécurité et l'usage du téléphone portable au volant sont sanctionnés.

- 4. Quelles sont, parmi ces mesures, celles qui concernent plus particulièrement les jeunes et les personnes âgées ?** *4 points*

Les jeunes conducteurs, qui représentent près d'un tiers des morts sur la route, seront, dans un premier temps, titulaires d'un permis probatoire qui pourra leur être retiré en cas de faute grave. Quant aux conducteurs âgés de plus de 75 ans, ils devront subir chaque année, un examen médical.

- 5. Comment les Français réagissent-ils ? Développez votre réponse.** *4 points*

Depuis 2003, le comportement des Français sur la route évolue de manière positive. Le renforcement des contrôles et des sanctions est également reconnu comme nécessaire. Toutefois, certains attendent que des mesures soient également prises pour favoriser la prévention et l'éducation des jeunes.

- 6. Qu'est-ce qu'un « capitaine de soirée » ?** *2 points*

C'est une personne, souvent un jeune, qui accepte de ne faire aucun excès d'alcool au cours une soirée entre amis afin de pouvoir raccompagner les autres.

TEST D'ACCÈS AU DALF – C.O.
ÉPREUVE DE COMPTE RENDU - CORRIGÉ

SESSION DE JANVIER 2004

C'est fin 2002 que le Président de la République a fait de la sécurité routière une priorité nationale. Bien que la tendance soit à la baisse du nombre des morts, les statistiques situent la France parmi les « mauvais élèves » de l'Europe. Les causes majeures d'accidents mortels sont, dans l'ordre, la vitesse, l'alcool et le non-port de la ceinture de sécurité.

Un certain nombre de mesures débouchant sur des contrôles renforcés et des sanctions pénales aggravées ont été prises. A partir de 2003, le contrôle de la vitesse a été automatisé et, en cas d'excès, les sanctions ont été appliquées avec une grande rapidité. L'alcool au volant est également sévèrement contrôlé ainsi que le non-respect des règles de sécurité. Des opérations sont menées pour inciter ceux qui sortent à choisir parmi eux celui qui restera sobre et pourra reconduire les autres à leur domicile. Les nouveaux titulaires du permis de conduire devront subir une période probatoire. En ce qui concerne les personnes âgées, leur capacité à conduire sera vérifiée chaque année.

Les Français sont majoritairement favorables à ces mesures mais attendent un renforcement de l'éducation et de la prévention.

(190 mots)

